



Aide-mémoire pour les rapports finaux des petits projets et des projets pilotes.

Les petits projets et les projets pilotes sont généralement des attributions uniques de moins de 100 000 CHF.

Un rapport final doit être remis à la fin de chaque projet financé. Le délai de remise est fixé dans la lettre d'attribution.

Envoyez le rapport final par courriel au secrétariat:

kontakt@hirschmann-stiftung.ch

Le rapport final doit être concis et axé sur les résultats (4 pages A4 maximum).

Il doit contenir les éléments suivants:

- Titre du projet, durée du projet
- Brève description du contenu du projet, de la réalisation des objectifs, des difficultés particulières, des succès particuliers, des enseignements importants tirés du projet et de son traitement, éventuellement des statistiques, des effets obtenus et de l'impact durable du projet ?
- Décompte final du projet avec comparaison du budget. Les éventuels écarts doivent être commentés.
- Liste des services/organisations qui ont financé le projet et indication de l'utilisation de l'excédent ou de la manière dont le déficit a été couvert
- Si disponibles, des images peuvent être insérées ou jointes au rapport et d'autres annexes peuvent être ajoutées.